



**2024 DSOL 84** : Subventions (5 500 €) à deux associations pour leurs actions de renforcement du lien intergénérationnel et convention.

## **PROJET DE DELIBERATION**

### **EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Le présent projet de délibération vise à soutenir deux associations dont les actions visent à renforcer la solidarité intergénérationnelle et la lutte contre l'isolement des seniors parisiens, objectifs essentiels poursuivis au sein du Schéma Seniors à Paris 2022-2026.

Le premier projet, porté par l'association **Café associatif Pernety**, vise à l'animation d'un café associatif situé au cœur du quartier Pernety (14<sup>e</sup>). Cet espace de vie sociale, intergénérationnel et multiculturel, développe un modèle économique solidaire créé au fil des ans en réponse à un besoin social identifié et exprimé par les habitants. Le café, véritable lieu ressource pour les seniors du quartier propose, pour 2024, de renforcer les ateliers très diversifiés qu'il anime en journées et en soirée dans une démarche intergénérationnelle : ateliers bien-être, conférences, projections-débats, jeux et accompagnement numérique. Ce café est également un lieu d'engagement bénévole très fort pour les seniors du quartier Pernety, qui s'investissent dans le fonctionnement du restaurant solidaire, et l'organisation des nombreuses activités proposées.

Le renforcement des liens entre les générations est également au cœur du projet de **l'Association du Quartier Saint-Bernard** qui poursuit son action en lien avec l'EHPAD associatif Bastille (11<sup>e</sup>) autour d'un projet d'embellissement du jardin de l'établissement, qui fera essentiellement intervenir des jeunes du quartier et des résidents de l'EHPAD. Cette action s'inscrit dans la continuité des liens établis précédemment lors d'activités diverses (jeux, ciné-débats, ateliers jardinages). Le jardin de l'EHPAD a été entièrement rénové et réaménagé, et devrait, à terme, devenir un tiers-lieu ouvert sur le quartier.

Compte-tenu de ces éléments et de la qualité des projets présentés par les associations concernées, je vous propose de leur attribuer au titre de 2024, une subvention de 5 500 € et de m'autoriser à signer une convention annuelle d'objectifs avec l'Association du Quartier Saint-Bernard :

- Café associatif Pernety 3 500 €

- Association du Quartier Saint- 2 000 €  
Bernard :

Je vous prie Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

**La Maire de Paris**